

Bulletin d'information

N°10 - Mars 2018



A la une

PPI 2019-2023 : c'est parti !!!

Créé en Décembre 2005 pour favoriser la mise en œuvre des projets des collectivités locales, pour réguler durablement les tensions foncières littorales et rétro-littorales, ou encore pour répondre aux difficultés rencontrées par les communes de l'intérieur, l'EPFL Pays Basque intervient dans le cadre de Programmes Pluriannuels d'Intervention d'une durée de 5 ans. Ces PPI fixent la feuille de route de l'EPFL et précisent les moyens opérationnels, financiers et réglementaires mis à disposition des collectivités locales.

Afin de préparer au mieux le futur cadre d'intervention qui prendra place à partir de Janvier 2019, un travail intense de concertation a été engagé dès le mois de Septembre 2017. Ce travail qui va associer pendant 6 mois élus du territoire, partenaires de l'EPFL et représentants institutionnels dans le cadre d'ateliers spécifiques, aura pour objectif de définir les thématiques d'intervention (renouvellement urbain, espaces naturels et agricoles, habitat maîtrisé,...) ainsi que les conditions réglementaires (modalités de portage) instaurées pour la période 2019-2023. Pilotés par les membres du bureau de l'EPFL, ces ateliers consacreront par ailleurs une partie de leur réflexion à l'exploration de nouveaux dispositifs destinés à mieux répondre aux enjeux du territoire et à mieux prendre en compte les moyens des collectivités locales.

Au rang de ces nouveaux dispositifs, la création d'un Office Foncier Solidaire, le développement d'un centre de ressources foncières, l'affectation de fonds propres à des opérations particulières, l'intervention en démolition-dépollution ont tous pour objet d'optimiser la valeur ajoutée que l'EPFL se doit d'apporter au territoire.

Préalablement au lancement de ces ateliers, les membres du bureau se sont par ailleurs réunis le 28 Juin 2017 dans le cadre d'un séminaire destiné à fixer les grands principes devant caractériser l'action générale de l'EPFL Pays Basque.

Ces grands principes qui seront présentés lors d'un prochain bulletin d'information ont vocation à inscrire dans le « marbre » la dimension publique de notre outil ainsi que son égale implication sur l'ensemble du Pays Basque.



Anticipons...

Préparons aujourd'hui le Pays Basque de demain

Edito

Une année 2018 porteuse d'innovations !

PPI 2019-2023, Baux emphytéotiques, Office Foncier Solidaire, Centre de Ressources foncières,... autant de chantiers ouverts en 2017 qui devraient trouver en cette nouvelle année une concrétisation opérationnelle dont vous saurez, je l'espère de tout cœur, profiter pleinement.

L'année 2018 s'annonce en effet riche de promesses pour l'EPFL Pays Basque qui consacre toute son énergie à une meilleure prise en compte de la question foncière dans un contexte de perpétuelles tensions.

L'ensemble des réflexions et des actions envisagées dans le cadre du futur Programme Pluriannuel d'Intervention ont pour dénominateur commun d'apporter des solutions, parfois innovantes, à des problématiques techniques et financières qui aujourd'hui limitent la portée de l'action des collectivités locales.

La raréfaction des ressources financières notamment nous conduit à adapter nos conditions d'intervention pour permettre à toutes les collectivités locales, sans exception, d'instaurer des politiques foncières de court, moyen et long termes, indispensables à la préservation de notre identité.

En ce début d'année 2018, qui correspond au premier anniversaire de notre Communauté d'Agglomération Pays Basque, je voudrais également affirmer le rôle essentiel que l'EPFL devra jouer, par la transversalité de ses actions, dans la mise en œuvre du projet communautaire et la réciprocité territoriale qui en constitue le ciment. Au nom de toute l'équipe qui cette année encore sera quotidiennement à vos côtés pour relever le difficile challenge de question foncière, je vous adresse mes meilleurs vœux de réussite pour l'ensemble de vos projets.

Très bonne lecture à toutes et à tous.

Roland HIRIGOYEN

Maire de Mouguerre

Vice-Président de la
Communauté d'Agglomération
Pays Basque

Président de l'EPFL Pays
Basque





Marc BERARD
Président du
Syndicat Mixte
du SCOT

L'EPFL et le Syndicat Mixte du SCOT, un partenariat qui va de soi...

Au regard de nos sujets de prédilection et de nos compétences respectives, nous avons un intérêt mutuel à croiser nos réflexions. Nous devons nous doter d'une vision globale et prospective de nos enjeux fonciers. Pour être véritablement efficace, cette « Vision » ne peut pas être l'apanage de tel ou tel mais bien le fruit d'un travail collaboratif, inscrit dans la durée et dans une certaine éthique de l'intérêt général.

Concrétiser ce partenariat au moment où nous nous apprêtons à engager l'élaboration du SCOT du Pays Basque et du Seignanx est de très bon augure pour le niveau d'ambition que nous pourrions imaginer en termes de stratégie foncière. Le SCOT devra identifier les enjeux et les spécificités de nos territoires, les besoins de développement et de maîtrise, les axes et les secteurs prioritaires d'intervention...

L'EPFL est un outil privilégié, de cette stratégie. Comme le Syndicat, c'est un lieu de débat et de veille sur les enjeux et opportunités foncières du territoire. Nos expériences mutuelles sont donc à capitaliser et à faire fructifier en continu pour donner tout son sens au terme de « cohérence territoriale ».

D'ores et déjà, quatre sujets majeurs pour notre territoire justifient notre étroite collaboration :

- La pérennisation des terres agricoles et la constitution de stocks fonciers de longs termes
- La compensation locale des impacts écologiques et agricoles des aménagements locaux
- La pérennisation de certains milieux et activités agricoles
- L'optimisation du patrimoine des centres-bourgs au bénéfice de leur redynamisation

Marc BERARD
Président du Syndicat Mixte du SCOT.



Agenda

02 mars 2018 : Bureau de l'EPFL Pays Basque

16 Mars 2018 : Conseil d'Administration de l'EPFL Pays Basque

06 Avril 2018 : Bureau de l'EPFL Pays Basque

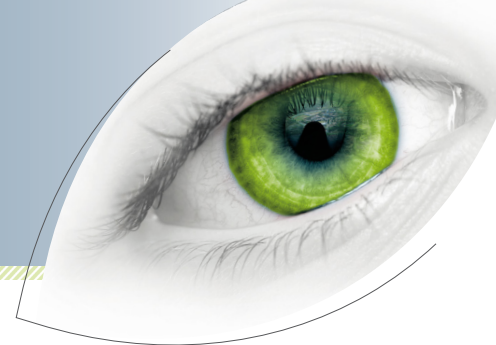
20 Avril 2018 : Conseil d'Administration de l'EPFL Pays Basque

25 Mai 2018 : Bureau de l'EPFL Pays Basque

08 Juin 2018 : Conseil d'Administration de l'EPFL Pays Basque

29 Juin 2018 : Bureau de l'EPFL Pays Basque

13 Juillet 2018 : Assemblée Générale et Conseil d'Administration de l'EPFL Pays Basque



De nouveaux partenaires au sein de nos instances

Lors de la séance du 09 Février 2018, le Conseil d'Administration a validé le principe d'invitation à nos instances de représentants (élus et techniques) du Scot de l'Agglomération de Bayonne et du Sud des Landes ainsi que d'un représentant des services de l'Etat.

Des nouvelles recrues à l'EPFL Pays Basque

En 2017, l'EPFL a accueilli deux nouvelles têtes : Chloé CASTERET venue intégrer l'équipe au mois d'avril pour s'occuper de la partie administrative et animer le plan communication. Benjamin DURGUE, arrivé au mois d'octobre, vient quant à lui renforcer le pôle « Négociations et Acquisitions Foncières ».



Partenariat avec des associations d'insertion

Dans le cadre de sa mission de portage foncier, l'EPFL Pays Basque gère un patrimoine bâti et non bâti conséquent (+ de 350 biens à ce jour). Ce patrimoine nécessite un entretien régulier notamment en ce qui concerne les espaces non bâtis ne pouvant faire l'objet d'une activité agricole.

Afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes en grande difficulté, l'EPFL a souhaité mettre en place un marché public réservé aux Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE).

L'EPFL Pays Basque cherche ainsi à favoriser l'insertion des bénéficiaires du RSA fortement éloignés de l'emploi, en réservant à des structures spécialisées les marchés liés aux travaux de nettoyage et d'entretien des emprises non bâties ainsi que la mise en décharge des encombrants présents dans les locaux acquis pour le compte des collectivités locales.

Pour ce faire, l'EPFL s'est rapproché des trois structures associatives intervenant en Pays Basque, à savoir la MIFEN, ADELI et LAGUN.

Ce partenariat s'est matérialisé en Juillet 2017 par la signature d'une convention entre les 3 associations et l'EPFL précisant le contenu des missions, leur répartition géographique et le nombre de journées de travail réservées à leur réalisation.

Dans le cadre de cette convention, ce sont en moyenne 35 chantiers réservés qui seront réalisés annuellement, soit pour 2017 un total de 116 jours de travail.

Vous pouvez retrouver ce partenariat en vidéo sur notre site internet
<http://www.epfl-pb.fr/centre-ressources/videtheque>

Téléchargement & Abonnement
>> www.epfl-pb.fr

2 allée des Platanes - BP 50511 - 64105 BAYONNE Cedex
05.59.01.63.60 - contact@epfl-pb.fr